

Le Mali – deux semaines après le coup d'état

Depuis le coup d'état du 22 mars 2012, le Mali vit une situation très critique. Les plus grands partis politiques du pays revendiquent le retrait des militaires, le rétablissement de l'ordre constitutionnel et la tenue d'élections régulières. La communauté internationale vient de décider d'un embargo et préparerait une intervention armée. Au même moment, la rébellion touareg appuyée par des groupes islamistes gagne du terrain sans presque aucune résistance. Malgré que la junte ait annoncé qu'elle a rétabli l'ordre constitutionnel, aucun autre signe ne permet d'affirmer que le Chef de la junte est décidé à quitter le pouvoir. Plusieurs scénarios sont possibles dans les prochains jours. Cependant, la création de l'Etat de l'Azawad semble peu probable.

Bref rappel des événements

Depuis janvier 2012, le nord est du Mali vit sous une forte tension due au conflit armé entre la rébellion touareg sous la conduite du MNLA (Mouvement National de Libération de l'Azawad) et l'armée nationale du Mali. Après les premières attaques à Aquelhoc, force a été de constater que l'armée malienne n'était pas mieux équipée que les rebelles. Ce constat a créé un désarroi au sein des forces armées mais aussi auprès des familles des militaires. Elles n'ont pas manqué de le faire savoir au Chef de l'Etat en se faisant recevoir par celui-ci le 2 fé-

vrier 2012 à son palais après une marche pacifique parti de Kati à 15 km.

Au mois de mars, plusieurs autres événements se sont déroulés comme la prise par les groupes rebelles de la base stratégique de Tessalit non loin de la frontière avec l'Algérie et l'imminence d'assauts rebelles sur la ville de Kidal. C'est dans un tel contexte qu'une rencontre entre les sous-officiers de l'armée et le haut commandement composé du Ministre de la défense, du chef d'état major des armées et d'autres officiers supérieurs à propos de la situation au nord a dégénéré en dispute violente le 21 mars 2012. La rencontre avait lieu dans une garnison de Kati et non loin de Koulouba (site de la présidence de la République).

Un coup de feu tiré en l'air par le garde de corps du Ministre pour tenter de calmer les esprits a provoqué l'effet contraire. Les sous-officiers se sentant insultés et très en colère décidaient de marcher sur Koulouba pour y rencontrer le Président de la République, Chef suprême des armées, pour discuter directement avec lui et lui soumettre leurs doléances qui portaient sur deux points : l'amélioration des conditions des militaires sur le front et la remise en liberté de l'un de leurs compagnons arrêté à la veille pour avoir incité les épouses et enfants des militaires à marcher sur le palais le 22 février 2012. Cette tentative de rencontrer ATT se

Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.

MALI

BERTHE YACOUBA

4 Avril 2012

www.kas.de/senegal-mali

terminera par une prise de pouvoir à la surprise des marcheurs eux-mêmes.

Après avoir cassé les portes d'un des plus grands dépôts d'armes du pays, les mutins ont pu, dans un premier temps, s'emparer de la radio et la télévision nationale aux alentours de 16 heures avant d'aller livrer une bataille ragée aux éléments en charge de la garde Présidentielle. Cette bataille continua jusqu'au delà de 23 heures lorsque les mutins ont finalement pu entrer dans le palais sans y trouver son locataire. Ce dernier avait pu être exfiltré par sa propre sécurité avant que les mutins ne puissent rentrer dans le palais.

Le coup d'état est devenu une réalité. Le Président ATT et sa famille se trouveraient dans un lieu sûr et en bonne santé. Les scènes d'arrestation, de pillage et de braquage commis par les mutins s'en sont suivies.

Etat actuel : formation de nouvelles alliances

Dès l'annonce du renversement du régime le jeudi 22 mars 2012 vers 5 heures du matin par les mutins réunis autour du capitaine Amadou Haya SANOGO, chef du CNRDRE (Comité National de Redressement de la Démocratie et la Restauration de l'Etat) les voix se sont élevées tant à l'intérieur du pays que sur le plan international pour dénoncer le coup de force.

Néanmoins, l'opposition radicale incarnée par Oumar MARIKO (Secrétaire Général du SADI) a approuvé le coup d'Etat tout en annonçant sa disponibilité à accompagner les mutins. Il a créé autour de lui un mouvement dénommé MP 22 (Mouvement populaire du 22 mars) qui regroupe une vingtaine de partis politiques des syndicats hostiles à ATT et des ONGs dont le nombre exact n'est pas connu. Parmi les partis politiques membres du MP22, seul le SADI dis-

pose de trois députés à l'Assemblée Nationale.

Après une première marche de soutien à la junte, aucune des actions du MP22 (meeting au stade le 26 mars, meeting à la place de l'Indépendance) n'a réussi à mobiliser des foules. Cela a amené le mouvement à se concentrer essentiellement sur les radios de proximité et la télévision nationale (aux mains des mutins) pour essayer de faire adhérer les populations à la cause.

D'un autre côté, les plus grands partis politiques du pays (une quarantaine) avec à leur tête l'ADEMA PASJ et les organisations de la société civile (environ 50) dont la plus grande centrale syndicale du pays ont créé le Front Uni pour la Sauvegarde de la Démocratie. Ce front est présidé par le secrétaire général de l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM). La plupart des structures membres du front ont en commun la condamnation sans réserve du putsch, la revendication du retrait des militaires du jeu de pouvoir, du rétablissement de l'ordre constitutionnel et de la tenue d'élections régulières. A la demande de la junte le front a été reçu par le capitaine Amadou Haya SANOGO. Le front en a profité pour lui soumettre sa feuille de route de sortie de crise.

Cependant, un troisième groupe essentiellement constitué des organisations religieuses essaie de jouer à l'accalmie et à la raison.

La communauté internationale n'est pas restée en marge : La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union Africaine, l'Union économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), l'ONU et l'Union Européenne ont condamné le putsch et pris des mesures visant à contraindre la junte au retour à une vie constitutionnelle normale. Le leadership

Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.

MALI

BERTHE YACOUBA

4 Avril 2012

www.kas.de/senegal-mali

de ces acteurs internationaux est assuré par la CEDEAO qui vient de décider d'un embargo total jusqu'à ce que les militaires quittent le pouvoir. Elle préparerait une intervention armée avec environ 2000 soldats et des moyens matériels.

Au même moment, la rébellion touareg appuyée par des groupes islamistes gagne du terrain. Ils ont pris les villes importantes du nord-est : Kidal, Gao et Tombouctou. Ils ont également été aperçus dans la région de Mopti (le centre). Il faut signaler que ces villes ont été occupées sans de véritables combats. En effet, après le coup d'Etat, les responsables des régions militaires citées ont simplement fait défection ou rallié le MNLA. Parmi ceux-ci il y a les colonels El Hadji Gamou et Ould Meidou, tous deux Touaregs. Les rebelles eux-mêmes ne s'attendaient pas à une telle avancée aussi rapide.

Malgré que la junte ait annoncé qu'elle a rétabli l'ordre constitutionnel à compter du 1er avril 2012, aucun autre signe ne permet d'affirmer que le Chef de la junte est décidé à quitter le pouvoir.

Le Mali vit en ce moment une situation très critique mais pas désespérée de son histoire. La rébellion a fait installer un chaos total dans le nord-est du pays où les populations avaient déjà du mal à se procurer des denrées de première nécessité à cause de la crise alimentaire, mais aussi du flot de déplacés et de réfugiés. C'est le sauve-qui-peut. Au centre du pays, c'est la peur d'attaques imminentes de groupes rebelles. Au sud et à l'ouest, toutes les activités sont au ralenti : le carburant se fait de plus rare, l'électricité est distribuée à compte-goutte ainsi que l'eau de robinet. Les prix des denrées de première nécessité flambent.

Scénarios possibles dans les prochains jours

Scénario 1 : Rétablissement de l'ordre constitutionnel

Le rétablissement de l'ordre constitutionnel amènerait à l'application des dispositions de l'article 36 de la constitution qui stipulent « ... En cas de vacance de la Présidence de la République pour quelques causes que ce soit ou d'empêchement absolu ou définitif constaté par la cour constitutionnelle saisie par le Président de l'Assemblée Nationale et le Premier Ministre, les fonctions du Président de la République sont exercées par le président de l'Assemblée Nationale... ». Ce dernier dispose d'au maximum 40 jours pour organiser de nouvelles élections. Comme ce délai n'est pas réaliste au vu de la situation actuelle, il faudrait rapidement dégager un consensus national pour convenir d'une période transitoire devant aboutir au rétablissement de l'ordre dans le pays et à l'organisation d'élections générales.

Scénario 2 : Intervention armée de la CEDEAO

Cette intervention pourrait avoir un double objectif. D'une part, utiliser la force armée pour faire partir la junte du pouvoir, et d'autre part, appuyer en hommes et en matériel l'armée régulière pour contrer l'avancée de la rébellion et sécuriser les zones pas encore occupées. Les deux objectifs pourraient se confondre si la junte s'entêtait à se maintenir.

Scénario 3 : Occupation de plus en plus de villes du centre par les rebelles

Certes, il est possible que le MNLA et ses alliés progressent vers le centre du pays, mais se hasarderaient-ils à occuper la ville de Mopti ? Un millier de kilomètres sépare certaines villes occupées par la rébellion et la ville de Mopti. Ils vont certainement d'abord vouloir renforcer leur position sur

Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.

MALI

BERTHE YACOUBA

4 Avril 2012

www.kas.de/senegal-mali

les sites déjà occupés avant de poursuivre d'autres aventures. L'objectif principal du MNLA est la libération de l'AZAWAD qui est composée des régions actuellement occupées. Ce qui suppose qu'aller plus loin contredirait leur propre objectif. Néanmoins, le groupe d'Iyad Ag Ali, revendiquerait non pas la séparation du pays mais une islamisation du pays. Cette volonté pourrait les conduire à occuper plus le terrain avant que le Mali n'ait les moyens de leur faire face. La question c'est aussi, ont-ils moyens (en hommes) pour le faire ? Par contre, une de leurs raisons peut être de s'offrir des couloirs de livraison.

Scénario 4 : Création de l'Etat de l'Azawad

Malgré l'occupation du nord-est, la création de l'Etat de l'Azawad ne semblerait pas réaliste. A juste titre, l'Azawad s'étendrait du nord-est Mali au Niger, et en Algérie. Et, la population la plus nombreuse sur cet espace serait les sonrhais. Du coup, aucun référendum sincère n'aurait une chance d'aboutir sur une quelconque indépendance. Et d'ailleurs, depuis la victoire militaire la branche politique du MNLA évite de prononcer le mot « indépendance » ni même « les populations de l'Azawad ». Ce qui revient le plus c'est le mot « autonomisation ». Certainement dans les négociations il s'agirait de voir quel contenu on y donne.